

PLUS de CLUSES

Le magazine DE LA VILLE DE CLUSES ::: N°41 ::: OCTOBRE 2008



↓
**À Cluses, le bus
est gratuit !**

page 7



+

LE CO-VOITURAGE

page 12



+

SORTIR

page 14



+

LE SERVICE POPULATION

page 18



ouvert
le dimanche
de 14h à 18h

DECORATION JOUET CADEAU LINGERIE RANGEMENT

RAYON BAZAR LINGE DE MAISON ARTICLES FESTIFS



par nationale : Route de Sallanches
par autoroute : A40, sortie 19 direction Cluses centre
Z.I. LA MALADIERE - 74300 CLUSES (Anciennement BUT)

MEGALAND

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 19h - samedi non stop de 9h à 19h

L'UNIVERS DES AFFAIRES !!

BRISACH
LES DÉCORATEURS DU FOYER

Grand choix de cheminées
et poêles à bois

CLUSES CHEMINÉES
28, av. Jacques Arnaud - 74300 Cluses
Tél. 04 50 96 20 13 - Port. 06 07 79 92 37
www.renebrisachcluses.com • email : rene.brisach.cluses@wanadoo.fr

Bernard
Feneuse

BR-IMMO
l'immobilier pour tous !

ACHATS, VENTES, LOCATIONS, SYNDICS,
EXPERTISES, CONSEILS

40, rue Émile Chautemps - CLUSES (près du Lycée)
Tél. 04 50 98 15 36 - Fax 04 50 98 80 22
www.br-immo.com

Les Fromages de Pierre

VENEZ DÉCOUVRIR DE NOUVEAUX PRODUITS
RÉGIONAUX DANS UN CADRE NOUVEAU !

13 Rue Pierre TRAPPIER - LA SARDAGNE
74300 CLUSES - Tél. 04 50 96 59 94

AUTO SAVOIE

GARANTIE - ENTRETIEN

Tous véhicules occasions
+ faible kilométrage

- Siège Social

17 avenue des Lacs - 74300 CLUSES
Tél : 04 50 98 02 35 - Fax : 04 50 96 34 77
Mail : auto.savoie@wanadoo.fr

CLUSES : Une adresse de Prestige, le 160 rue des Fleurs...

Découvrez la Résidence **l'Impérial**

Reste quelques
Disponibilités

Commercialisation

04.50.58.01.61

Réalisation



→ ÉDITO



Pourquoi rendre les transports en commun gratuits ?

Chers Clusiens, chères Clusiennes,

Depuis déjà plus d'un semestre, avec l'ensemble de mon équipe, nous avons pris le pari de généraliser la gratuité totale des transports en commun dans notre ville.

Il s'agit là d'une expérience novatrice et anticipative que relativement peu de villes françaises de taille comparable ont tenté. Cette décision, qui n'est pas neutre, s'inscrit bien évidemment dans le cadre d'une réflexion importante et généralisée sur l'avenir des transports en milieu urbain.

De nombreuses grandes villes réhabilitent le tramway, d'autres mettent à la disposition des habitants d'importants parcs à vélo qu'il est possible de louer à faible coût... La question des transports et des déplacements en ville est devenu un enjeu de taille à l'aube du XXI^e siècle, tant en terme d'impact sur l'environnement que d'organisation de l'espace urbain.

L'instauration de la gratuité des transports en commun à Cluses a pour objectif latent, outre l'augmentation de la fréquentation, de favoriser un changement dans les comportements : il existe bel et bien des alternatives à l'automobile, génératrice de pollution de l'air et dont le coût de consommation énergétique devient aujourd'hui prohibitif.

Ce projet, je l'espère très sincèrement, ne demeurera qu'un premier pas vers un renforcement global du réseau de transport à Cluses et au niveau de son agglomération, afin de pouvoir répondre à terme à l'ensemble des besoins des usagers actuels ou potentiels.

Bien à vous,

Jean-Claude LÉGER
Maire de Cluses

→ sommaire

- + ACTUALITÉS page 4
- + PRÈS DE CHEZ VOUS page 6
- + DOSSIER page 7
- + ÉCONOMIE / COMMERCE page 11
- + DÉVELOPPEMENT DURABLE page 12
- + LOISIRS / SPORT ASSOCIATIONS page 13
- + SORTIR page 14
- + COUP DE PROJECTEUR page 16
- + RÉTRO page 17
- + MIEUX CONNAÎTRE LES SERVICES MUNICIPAUX page 18
- + EXPRESSION POLITIQUE page 19

→ **Avis aux associations et clubs** : vous souhaitez annoncer vos événements sur les supports de communication de la ville : Plus de Cluses, dépliant Les Rendez-vous du Mois, panneaux lumineux d'information ? N'hésitez pas à transmettre vos informations à l'office de tourisme et au service communication par e-mail (ot@cluses.fr) ou par fax (04 50 96 46 99) ainsi qu'à Canal C (canalctv.redaction@wanadoo.fr)



PL+S de CLUSES est un périodique d'information publié par la ville de Cluses. Mairie, place Charles de Gaulle BP 99 74300 CLUSES.

www.cluses.fr

Directeur de la publication : Jean-Claude Léger

Rédaction : service Communication, service Archives et patrimoine, Bernard Zirnhelt

Crédits photos : Ville de Cluses sauf mention spéciale

Maquette : service Communication

Composition : Pagina communication

Impression : Plancher SA, imprimé en 9 000 exemplaires



➔ LES ÉLUS À LA RENCONTRE DES ÉLÈVES CLUSIENS



A l'occasion de la rentrée, Jean-Claude Léger, Maire de Cluses, et Jean-Louis Mivel, Maire-Adjoint chargé de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse, se sont rendus dans l'ensemble des groupes scolaires afin d'encourager les écoliers et professeurs des écoles à l'entame de cette nouvelle année.

Placée sous le signe du changement, avec notamment la généralisation de la semaine de 4 jours, cette rentrée implique un certain nombre de modifications dans l'organisation du temps scolaire : pas d'école le samedi, mise en place d'une aide personnalisée pour les enfants en difficulté, optimisation de l'accueil

périscolaire...

MM. Léger et Mivel ont notamment rendu visite aux écoliers de la nouvelle classe d'intégration scolaire du centre-ville (CLIS), qui permettra désormais d'accueillir des enfants souffrant de troubles du développement dans des conditions et un environnement adaptés.

➔ UN COMITÉ DE FLEURISSEMENT DE L'AIN EN VISITE

Le 21 août dernier, au cours d'un périple "horticole" en Haute-Savoie, le 21 août dernier, passant également par Thonon et Yvoire, le Comité de fleurissement de la ville de Saint-Denis-Lès-Bourg (Ain) a pu admirer l'ensemble des installations florales de Cluses.

Les Comités de fleurissement sont des associations composées d'amateurs d'horticulture qui participent aux aménagements floraux de leur commune.

Guidés par Paul Boisier, responsable du service "espaces verts" au Centre technique municipal et de Marie-Pierre Pasquier, maire-adjointe chargée de l'environnement, les visiteurs ont pu apprécier dans le détail l'ensemble des massifs et plantations qui décorent la commune. Après avoir parcouru à pied le centre-ville, le groupe s'est ensuite rendu en car pour découvrir les décorations florales des différents quartiers de la ville.



➔ FESTIVITÉS AU LYCÉE CHARLES PONCET



L'actuel lycée Charles Poncet organise, à l'occasion du 160^e anniversaire de l'École d'horlogerie, deux journées de festivités sous la forme d'une visite "historique" du bâtiment, les 3 & 4 octobre (de 10h à 18h, entrée libre) qui associera les anciens élèves de l'École d'horlo et les lycéens actuels de Charles Poncet.

En complément, le service Archives & Patrimoine de la ville de Cluses proposera une exposition rétrospective, visible au lycée durant ces deux jours, sur l'histoire de cette institution scolaire qui a grandement contribué au développement industriel de la région.



LES ANIMATIONS PRÉVUES :

- **Vendredi 3 et samedi 4 octobre** : "De l'École d'hier au lycée d'aujourd'hui", animations et expositions au lycée Charles Poncet de Cluses 10h à 18h - Entrée libre
- **Samedi 4 octobre** : soirée dansante proposée par l'Amicale des anciens élèves de l'ENH ; 20h30 au Parvis des Esserts "Thierry Bourgey". Sur réservation au 04 50 98 31 79.



MÉMO

Hôtel de Ville

Du lundi au vendredi :
8h30-12h et 13h30-17h
Samedi matin (état civil
uniquement) : 9h-12h
Tél. 04 50 96 69 00

Centre Communal
d'Action Sociale (CCAS)
8 avenue Charles Poncet
Lundi au vendredi :
8h30-12h et 13h30-17h
Tél. 04 50 98 78 22

Numéros d'urgences
Police : 04 50 98 00 04
Gendarmerie : 17
Pompiers : 18 ou 112
Urgences clinique de Cluses :
0 810 74 73 74

Office de tourisme
Lundi au vendredi :
9h-12h et 13h30-18h
Samedi : 10h-12h et 13h30-17h30
Tél. 04 50 98 31 79

Gare routière
Avenue de la Gare
Tél. 04 50 98 07 81

Médiathèque des Allobroges
14 Place des Allobroges
Tél. 04 50 98 89 98

Médiathèque de l'Atelier
1325 Avenue G. Clémenceau
Tél. 04 50 98 97 63

Déchetterie de la Maladière
Lundi et samedi : 9h – 19h
Mercredi et jeudi :
9h-12h30 / 13h30-19h
Dimanche : 9h30-12h
Allée de la Maladière
Tél. 04 50 89 35 41

Ramassage des ordures
Village / Ewües / Sardagne-ouest :
Lundi et jeudi dès 18h
Centre-ville / Messy / Sardagne-est :
Mardi et vendredi dès 18h

Collecte des encombrants :
Le dernier mercredi de chaque mois

Horaires "bruits" pour les
travaux, le bricolage et jardinage
à domicile (arrêté préfectoral) :
Jours ouvrables de 8h à 20h
Samedis : 9h-12h et 14h30-19h
Dimanches et fériés : 10h-12h

→ INFORMATIONS CONCERNANT L'ENTRETIEN ET L'ÉLAGAGE DES HAIES

Voici quelques préceptes importants à connaître concernant l'entretien des haies et les obligations légales des propriétaires et locataires à ce sujet :

Tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres qui dépassent chez son voisin, au niveau de la limite séparatrice. Le voisin n'a pas le droit de couper lui-même les branches qui dépassent. Il a cependant le droit absolu d'exiger qu'elles soient coupées au niveau de la limite séparatrice, même si l'élagage risque de provoquer la mort du dit arbre (art. 673 du Code Civil). L'obligation de la taille d'une haie peut être reportée à une date ultérieure, pour effectuer cette dernière durant une période propice.

Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire.



Les plantations situées le long des voies publiques dépendent des arrêtés communaux ou préfectoraux, mais leur entretien est à la charge du propriétaire riverain, dont la responsabilité est engagée en cas d'accident.

→ L'ARMÉE DE TERRE RECRUTE

En 2008, l'Armée de Terre va recruter près de 14 000 jeunes de 18 à 26 ans, sans qualifications ou allant jusqu'à BAC +5, dans près de 400 métiers différents.



Des conseillers de l'Armée de Terre assurent des permanences à la mairie de Cluses les 2^e mercredis de chaque mois de 13h30 à 15h30, ainsi que les 3^e mercredis de chaque mois de 9h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h30.



Pour toute information complémentaire, il est également possible de s'adresser au centre d'information de recrutement de l'Armée de Terre situé à Annecy (1 rue de l'Intendance tél. 04 50 66 67 88) ou sur www.recrutement.terre.defense.gouv.fr

→ L'ASSOCIATION amarva change SES STATUTS

Suite à l'assemblée générale extraordinaire qui s'est déroulée le 26 septembre dernier, l'association de loisirs pour les seniors de la vallée de l'Arve a changé ses statuts. Elle s'adresse désormais aux personnes âgées de plus de 55 ans exerçant ou non une activité professionnelle (et non plus exclusivement aux retraités).

Cette toute jeune association, qui vient tout juste

de fêter son premier anniversaire, rencontre un succès important auprès des seniors du bassin clusien puisqu'elle compte pas moins de 300 adhérents.



AMARVA : 04 50 98 59 60 ou
04 50 98 45 25
amarva@gmail.com



→ AVENUE GEORGES CLEMENCEAU : POURSUITE DES AMÉNAGEMENTS



La ville poursuit l'aménagement de l'avenue Georges Clemenceau. Objectif : améliorer la sécurité en diminuant la vitesse des véhicules et créer des espaces de stationnement. Le tronçon situé entre la rue des Grands Champs et l'avenue Paul Bechet est concerné par cette nouvelle tranche.

Il s'agit de la mise en forme de la chaussée en 2 voies de circulation avec une contre-allée de stationnement, côté EHPAD. A cette occasion, l'ouvrage permettant le passage de la rivière Englennaz, assez ancien, sera remplacé. Le coût total des travaux est d'environ 500 000 €, et tout doit être terminé pour la fin de l'année 2008.

→ PLUS DE CLARTÉ À PRESSY

Afin d'améliorer la sécurité des riverains, les luminaires du chemin du Nanty à Pressy vont être changés par des dispositifs beaucoup plus performants. Plus de lumière sans augmenter la consommation en électricité, c'est améliorer la sécurité des usagers sans alourdir la facture écologique.

→ RAVALEMENT DU C.M.A.B.T.

La façade du bâtiment C.M.A.B.T. a retrouvé une nouvelle jeunesse grâce à son récent ravalement. Les syndicats et associations qui utilisent les lieux peuvent ainsi accueillir leurs visiteurs dans un cadre plus agréable. Le montant de l'opération est de 20 000 €.



→ ESPACE DES ALLOBROGES : FACADE RÉNOVÉE

L'extérieur de l'Espace des Allobroges avait besoin d'une sérieuse rénovation. C'est désormais chose faite. Le ravalement de la façade a été réalisé à la fin de l'été, pour un montant de 30 000€.

→ OUVERTURE D'UN NOUVEAU PARKING GRATUIT

L'aménagement du nouveau parking de la rue Emile Chautemps touche à sa fin. L'ancien bowling laisse donc place à une surface aménagée susceptible d'accueillir 70 véhicules. Après le parking Charles Poncet, c'est une nouvelle surface importante de stationnement gratuit qui est proposée aux Clusiens.

Compte tenu du nombre important de places gratuites désormais disponibles au cœur du centre-ville, la police municipale se montrera par conséquent plus regardante quant au respect de la réglementation en vigueur dans les zones de stationnement payant.



À Cluses, le bus est gratuit !

L'instauration de la gratuité totale des transports en commun à Cluses traduit une volonté farouche : encourager l'utilisation des transports collectifs plutôt que la voiture individuelle, source de pollution de l'air, d'engorgement du centre-ville aux heures de pointe et de problèmes de stationnement.

Après un processus expérimental de six mois, la municipalité a pris le parti de maintenir cette gratuité atypique et innovante, dans la perspective d'une hausse de fréquentation susceptible d'aboutir à une amélioration du réseau.





→ La GRATUITÉ : une expérience ATYPIQUE POUR FAIRE ÉVOLUER LES COMPORTEMENTS

Après avoir proposé la gratuité des bus pendant le premier semestre de 2008, dans le but d'estimer l'intérêt de la population pour les transports collectifs, le principe a finalement été adopté pour une durée indéterminée.

Cette initiative vise en priorité à encourager l'utilisation des transports collectifs et à en augmenter la fréquentation. Elle constitue fort probablement un premier pas vers un réseau plus vaste et renforcé, qui pourrait inclure idéalement plusieurs communes de l'agglomération, qui regroupe près de 40 000 habitants.

Instaurer la gratuité des transports en commun semble une mesure plutôt atypique au premier abord, mais facilement justifiable dans le contexte actuel. Elle répond notamment à deux objectifs principaux : lutter contre la dégradation de l'environnement et réduire les inégalités sociales. A l'heure où le cours du pétrole atteint des records et où le prix de l'essence ne cesse de grimper, la gratuité des transports en commun revient sur le devant de la scène. Ce projet s'inscrit également fortement dans les objectifs fixés par la municipalité en terme de développement durable et peut potentiellement s'inscrire comme un des éléments du futur Agenda 21.

Lancée dans les années 60 pour des raisons écologiques, la revendication des transports gratuits réapparaît sous un volet plus social à la fin des années 90. A l'aube du XXI^e siècle, les difficultés autour de l'extraction du pétrole et les menaces sérieuses sur le réchauffement de la planète rendent cette revendication plus que jamais d'actualité.

de la gratuité des transports en commun semble plus accessible aux communes de petites tailles ou moyennes, que pour les grandes métropoles, où les coûts de fonctionnement des transports et les recettes de billetterie qu'ils génèrent représentent des budgets importants et difficilement compensables par un financement public.

Le maire de Vitré, par exemple, se désespérait de voir tourner des bus à vide. La décision de supprimer la billetterie a été prise en mai 2001. La mesure visait également à réduire la circulation en ville aux heures de pointe, notamment à la rentrée et à la sortie des classes. Le trafic est ainsi passé de 47 000 à 120 000 voyages par an. "Il est clair, en France au moins, que la gratuité permet d'augmenter la fréquentation des transports en commun de façon durable", observe Yves Duhamel, le directeur du cabinet Axiales, auteur d'une étude sur la question (en cours). A Hasselt en Belgique (70 000 habitants), la gratuité, conjuguée à une amélioration du réseau, a également fait s'envoler la fréquentation de 30 000 voyageurs par mois en 1997, à 267 000 en 1999.

Au-delà de la gratuité, la réorganisation de l'espace urbain est aussi en jeu, par exemple, en offrant un service égal en centre ville comme en banlieue. La gratuité tend à favoriser et à généraliser l'utilisation des transports collectifs pour lutter contre les nuisances urbaines et la surutilisation de l'automobile : accidents routiers, bruits, pollution, effet de serre, maladies respiratoires...

L'APANAGE DES VILLES DE TAILLE MOYENNE

Ce principe de gratuité est aujourd'hui au centre des débats dans plusieurs grandes villes françaises, notamment à Toulouse, Nantes ou Nice. Cette mesure est déjà appliquée dans un nombre certes limité, mais croissant, de villes françaises de tailles moyennes : Colomiers près de Toulouse ou Compiègne dans l'Oise, qui pratiquent la gratuité depuis près de 30 ans ; Vitré dans l'Ille-et-Vilaine, Châteauroux et Issoudun dans l'Indre, ainsi que Mayenne, ont franchi le pas plus récemment. Le cas de Cluses n'est pas passé inaperçu, puisqu'il a connu un écho médiatique particulièrement notable, notamment en Suisse.

Pour d'évidentes raisons financières, l'instauration

+

Le réseau de transports urbains de Cluses, qui comporte actuellement trois lignes, est géré par la SAT, une entreprise de transports privée, dans le cadre d'une délégation de service public.

Informations complémentaires sur les réseaux et horaires : SAT - 3 impasse du Mont Blanc Tél. 04 50 98 01 67

Dépliant d'information disponible à l'accueil de l'hôtel de ville et à l'office de tourisme.



→ HORAIRES DES

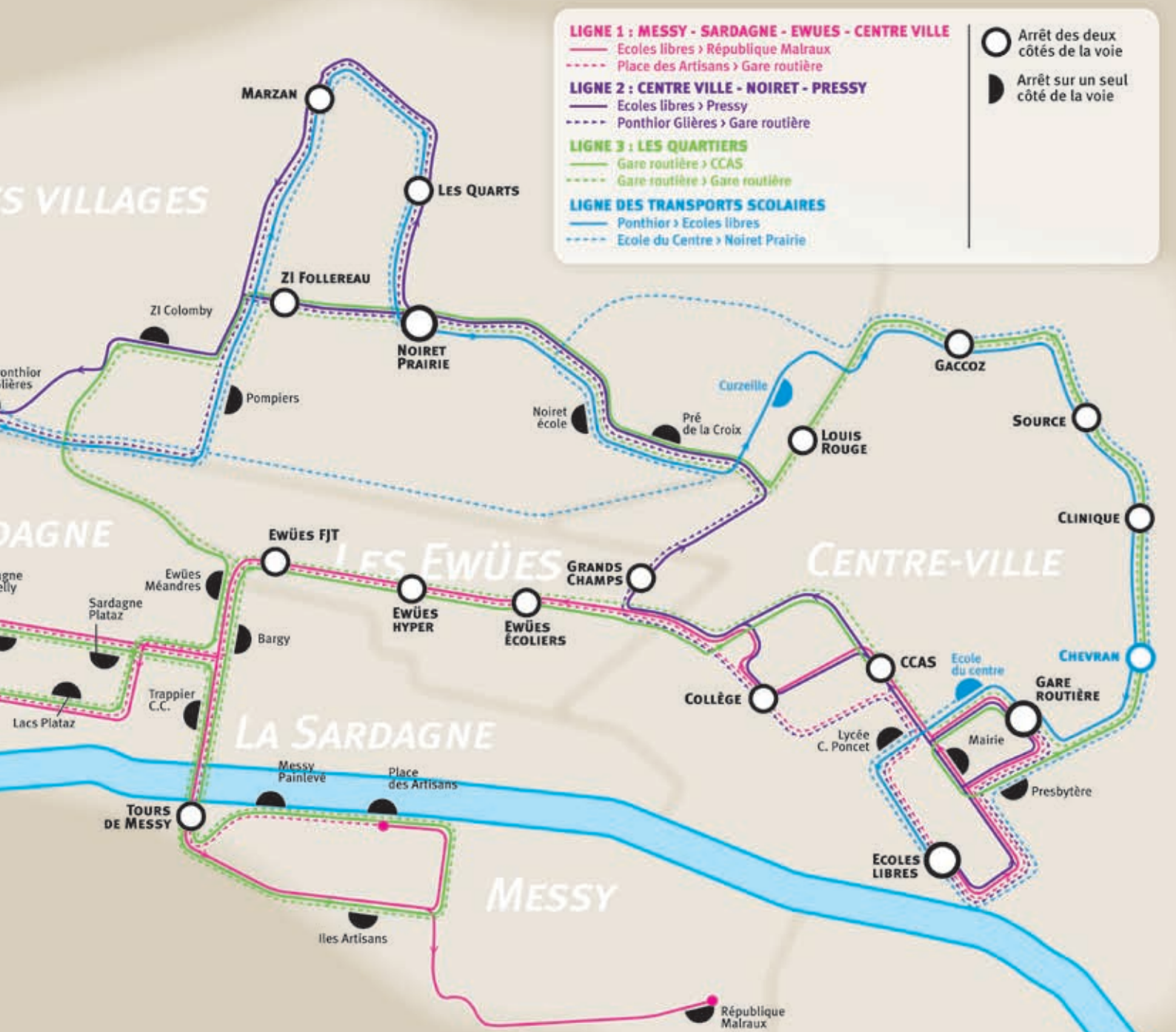
Ligne 1 : MESSY - SARDAGNE - EWUES -

Place Artisans	Messy Painlevé	Tours de Messy	Lacs
7h30	7h31	7h33	7h35
8h09	8h04	8h04	8h05
13h01	13h02	13h02	13h03
13h35	13h36	13h37	13h38
17h30	17h30	17h31	17h32

Ligne 1 : CENTRE VILLE - EWUES - SARDAGNE

Ecoles Libres	Gare Routière	Mairie	CCAS C. Poncet
*11h42	-	11h44	11h45
12h05	-	12h07	12h08
-	16h09	-	16h11
*16h42	-	16h44	16h45
17h09	-	17h11	17h12
-	17h30	-	17h32
18h08	-	18h10	18h11

* Ne circule pas le mercredi et pendant les vacances



S BUS

CENTRE VILLE

Plataz	Lacs Marcellly	Fond Sardagne	Sardagne Marcellly	Sardagne Plataz	Bargy	Ewües F.J.T	Ewües Hyper	Ewües Ecoliers	Collège	Lycée Ch. Poncet	Ecoles libres	Gare Routière
7h35	7h35	7h37	7h39	7h39	7h40	7h43	7h46	7h48	7h50	7h52	7h55	
8h07	8h07	8h08	8h09	8h11	8h11	8h13	8h16	8h18	8h20	8h22	8h25	
13h05	13h05	13h06	13h07	13h07	13h11	13h13	13h16	13h18	13h20	13h22	13h25	
13h39	13h39	13h40	13h41	13h41	13h42	13h43	13h45	13h48	13h50	13h52	13h53	13h56
17h32	17h32	17h33	17h34	17h34	17h35	17h37	17h38	17h39	-	17h41	-	17h45

SARDAGNE - MESSY

Collège	Ewües Ecoliers	Ewües Hyper	Ewües F.J.T	Trappier C.C	Lacs Plataz	Lacs Marcellly	Fond Sardagne	Sardagne Marcellly	Sardagne Plataz	Tours de Messy	Iles Artisans	Place Artisans	Malraux République
11h47	11h49	11h50	11h51	11h52	11h53	11h53	11h55	11h56	11h56	11h57	11h58	12h00	12h02
12h10	12h12	12h13	12h14	12h15	12h16	12h16	12h18	12h18	12h18	12h16	12h17	12h18	-
16h14	16h16	16h17	16h18	16h19	16h20	16h20	16h22	16h22	16h22	16h23	16h24	16h25	-
16h47	16h49	16h50	16h51	16h52	16h53	16h53	16h55	16h56	16h56	16h57	16h58	17h00	-
17h14	17h16	17h17	17h18	17h19	17h20	17h20	17h22	17h22	17h22	17h20	17h21	17h22	-
17h33	17h35	17h36	17h37	17h38	17h40	17h40	17h42	17h42	17h42	17h44	17h44	17h47	17h50
18h14	18h16	18h17	18h18	18h19	18h20	18h20	18h22	18h23	18h23	18h20	18h21	18h22	-

Ligne 2 : CENTRE VILLE - NOIRET - PRESSY

Ecoles Libres	Gare Routière	Mairie	CCAS C. Poncet	Collège	Grands Champs	Pré de la Croix	Prairie Noiret	Z.I. Follereau	Les Quarts	Marzan	Z.I. Colomby	Ponthior Glières	Canal	Pressy
-	6h30	-	6h32	-	6h35	6h37	6h38	6h39	-	-	6h40	6h42	6h43	6h44
12h05	-	12h08	12h09	12h11	12h14	12h17	12h18	-	12h19	12h20	12h23	12h25	12h27	12h29
-	13h05	-	13h07	-	13h10	13h12	13h13	13h14	-	-	16h16	13h18	13h19	13h20
-	16h05	-	16h07	16h08	16h11	16h14	16h15	-	16h16	16h17	16h20	16h22	16h24	16h28
17h05	-	17h08	17h09	17h11	17h14	17h17	17h18	-	17h19	17h20	17h23	17h25	17h27	17h29
18h05	-	18h07	18h07	18h08	18h11	18h14	18h15	-	18h16	18h17	18h20	18h22	18h24	18h28

Ligne 2 : PRESSY - NOIRET - CENTRE VILLE

Ponthior Glières	Canal	Pressy	Pompriers	Z.I. Follereau	Marzan	Les Quarts	Prairie Noiret	Ecole Noiret	Grands Champs	Collège	Lycée C.Poncet	Ecoles libres	Presbytère	Gare Routière
7h28	7h29	7h30	7h35	-	7h39	7h40	7h42	7h43	-	7h50	7h53	7h55	-	-
8h01	8h02	8h03	8h08	-	8h11	8h12	8h15	8h17	-	8h22	8h25	-	8h27	8h28
11h43	11h44	11h45	11h50	11h52	-	-	11h53	11h55	11h57	-	11h59	12h03	-	-
13h18	13h19	13h20	13h25	-	13h27	13h28	13h31	13h33	13h36	13h38	13h40	-	13h42	13h43
17h25	17h27	17h30	17h35	17h36	-	-	17h37	17h39	17h41	-	17h43	-	17h45	17h46

Ligne 3 : LES QUARTIERS

Gare Routière	CCAS C. Poncet	Ewües Ecoliers	Ewües Hyper	Ewües F.J.T	Trappier C.C	Tours de Messy	Iles Artisans	Place Artisans	Lacs Platatz	Fond Sardagne	Sardagne Marcellly	Bargy	Z.I. Follereau	Louis Rouge	Clinique	Gare Routière
8h45	8h48	8h51	8h52	8h53	8h55	8h56	8h58	9h00	9h02	9h04	9h05	9h06	9h10	9h16	9h18	9h20
13h45	13h48	13h51	13h52	13h53	13h55	13h56	13h58	14h00	14h02	14h04	14h05	14h06	14h10	14h16	14h18	14h20

Ligne 3 : LES QUARTIERS

Gare Routière	Presbytère	Clinique	Louis Rouge	Prairie Noiret	ZI Colomby	Méandre Clémenceau	Trappier C.C	Iles Artisans	Place Artisans	Tours de Messy	Lacs Platatz
10h55	10h57	10h58	11h00	11h02	11h04	11h06	11h07	11h09	11h10	11h11	11h12
16h30	16h32	16h33	16h37	16h39	16h41	16h42	16h44	16h45	16h45	16h46	16h47

Lacs Platatz	Fond Sardagne	Bargy	Ewües F.J.T	Ewües Hyper	Lycée C.Poncet	Gare Routière
11h12	11h15	11h17	11h18	11h19	11h23	11h26
16h47	16h50	16h52	16h53	16h54	16h58	17h02

enquête de satisfaction

Dans le cadre de l'instauration de la gratuité des transports à Cluses, nous souhaiterions mieux cerner vos besoins et vos attentes en matière de transports collectifs.

Merci de réserver quelques minutes à ce court questionnaire qui nous aidera à mieux comprendre vos besoins et mieux vous satisfaire.

Vous êtes :

- un utilisateur régulier des transports en commun
- un utilisateur occasionnel des transports en commun
- un non-utilisateur des transports en commun

Depuis l'instauration de la gratuité :

- Vous prenez davantage le bus
- Vous ne prenez pas plus le bus qu'auparavant
- Vous ne prenez toujours pas le bus

Les horaires proposés correspondent-ils à vos attentes ?

- Oui
 - Non
- Si non, pourquoi :

Les lignes proposées correspondent-elles à vos attentes ?

- Oui
 - Non
- Si non, pourquoi :

Vous êtes :

- artisan, commerçant, chef d'entreprise
- cadre
- agent de maîtrise, technicien
- employé
- ouvrier
- retraité
- sans activité
- demandeur d'emploi
- étudiant/scolaire

Votre âge :

- de 15 ans
- 15-25 ans
- 25-45 ans
- 45-60 ans
- + de 60 ans

Suggestion(s) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....



Le questionnaire est à déposer directement à l'accueil de l'hôtel de ville, ou à renvoyer par courrier (Mairie de Cluses – 1 place Charles de Gaulle – 74300 Cluses) avant le 31 octobre 2008.

Merci de votre précieuse collaboration.

➔ NOUVEAU BUREAU POUR CLUSES LA COMMERCANTE

L'association "Cluses la Commerçante" créée en 2002 et comptant un peu plus d'une centaine de commerçants, a pour mission de gérer, promouvoir, dynamiser et animer le commerce clusien, mais également de fédérer et soutenir les intérêts des commerçants locaux.



L'association est soutenue par :

- le Fonds d'Intervention pour la Sauvegarde de l'Artisanat et du Commerce (FISAC) dont la mission est d'accompagner les évolutions collectives concernant les secteurs du commerce et de l'artisanat, notamment par le biais de subventions pour des projets spécifiques ;
- la mairie, notamment le service Économie de la ville avec lequel elle travaille en étroite collaboration.

Cluses la Commerçante n'a pas pour objectif de réaliser des profits mais d'arriver à un équilibre financier lui permettant de concrétiser sa mission.

Le bureau qui anime et met en œuvre les actions de l'association est constitué de 10 membres élus par les commerçants - leur engagement est bénévole et s'effectue en sus de leur activité de commerçant.

+ LE BUREAU ÉLU EN AVRIL 2008 :

- M. Eddy ETIENNE (Président)
Amadeus Evenements
- Mme Noëlle AMMOR
Hé-Ho boutique
- Mme Josette BESANCON
Nouveautés
- Mme Christelle CHARLET
Institut Fémina
- M. Michel FLAYOL
Boucherie Vallet
- M. Gabriel MOLLIEUX
Boîte à outils
- M. Roland ORBOLATO
Wilford
- Mme Sophie PIGUET
Intersport
- Mme Mireille VIOLLAND
KDO & Papeterie de l'horloge
- M. Philippe VOURIOT
Ets Vouriot

➔ ARRIVÉE D'UNE NOUVELLE ANIMATRICE FISAC

Laurence Chemin a rejoint le 1^{er} septembre dernier l'association "Cluses la Commerçante" au titre d'animatrice Fisac, en remplacement de l'ancienne coordinatrice Agnès Mazas.

Cette jeune femme, bénéficiant d'expériences dans le commerce et membre actif du Conseil municipal des Carroz, consacre ainsi 28h par semaine à l'association :



- en participant notamment à la définition et la mise en œuvre du programme d'animations commerciales,
- en assurant la promotion et le développement de l'association notamment par l'adhésion de nouveaux commerçants, la fidélisation des adhérents et la recherche de partenaires.

Localisée dans les nouveaux locaux de l'association, au 16 rue du Pré Bénévix (accès par le parking Claude Anthoine au-dessus de l'Harmonie municipale), Laurence Chemin est à la disposition des commerçants adhérents pour les accompagner et les informer sur les questions relatives à leur activité et à l'association tous les mardis matin, et consacre une partie importante de son emploi du temps à la rencontre des commerçants.

?
Vous pouvez contacter Laurence Chemin par courriel : cluseslacommercante@wanadoo.fr



→ Le COVOITURAGE : ALLIER CONVIVIALITÉ ET ÉCONOMIE

Le covoiturage est un mode de déplacement où plusieurs personnes utilisent une seule voiture pour faire le même trajet ou presque, ce qui représente plusieurs avantages : économique (partage des frais de voiture, d'essence, péage, parking), environnemental (réduction du trafic et de la pollution), solidaire (aide mutuelle) et social (possibilité de rencontrer d'autres personnes).



Les autorités publiques misent beaucoup sur les énergies de demain et espèrent trouver rapidement des solutions pour résorber les problèmes existants. En matière de transport, beaucoup de recherches sont menées pour solutionner la future pénurie de pétrole. A court terme, l'accent est mis sur les solutions alternatives à la voiture individuelle et sur un changement radical des comportements. Ainsi, et au même titre que les transports en commun, la marche à pied ou le vélo, le covoiturage est considéré comme une réponse non négligeable pour limiter la place et l'impact de la voiture sur le territoire national.

- le covoiturage avec participation : un seul conducteur conduit sur un trajet pour transporter plusieurs personnes. Chaque passager participe financièrement aux frais du conducteur. Le montant de la participation est fixée en accord avec le conducteur et les passagers.

RÉDUCTION DE LA POLLUTION ET CONVIVIALITÉ

Le covoiturage permet de diminuer significativement le nombre de voiture circulant sur les routes. La première conséquence est la diminution de la pollution et de l'émission des gaz à effet de serre. Ceci permet également la diminution de consommation d'énergie non renouvelable comme le pétrole.

Grâce à la diminution du nombre de voiture circulant au même moment, les embouteillages et autres ralentissements aux entrées des villes aux heures de pointes seront nettement réduits. Les problèmes de stationnement seront également améliorés car un nombre moins important de véhicules auront besoin de parking.

Le covoiturage permet également de couper avec la monotonie des trajets en voiture lorsque l'on est seul au volant de sa voiture. Cela peut ainsi devenir une occasion de rencontre et de convivialité...

une mise en commun DES FRAIS

Le concept du covoiturage est vraiment très simple. Afin d'éviter que chacun utilise sa voiture pour effectuer des trajets quotidiens ou ponctuels, le covoiturage permet d'utiliser une seule voiture pour plusieurs personnes. Cela contribue évidemment à réduire les coûts de transport (prix de l'essence, usure de la voiture,...), la pollution et les temps de transport.

Il est possible de distinguer deux types de covoiturage :

- le covoiturage par alternance : deux conducteurs (ou plus) qui effectuent un même trajet se mettent en relation et décident que chacun utilisera sa voiture sur ce trajet par alternance (un jour sur deux ou une semaine sur deux par exemple) pour conduire toutes les personnes à destination.

+
 Pour trouver un partenaire de covoiturage, quelques sites web utiles :

www.covoiturage.fr

www.tribu-covoiturage.com

www.co-voiturage.fr

➔ SUR LES TRACES DES “EXPERTS” D’OLIVIER GIRAULT

Plus de Cluses vous présente ce mois-ci un club sportif particulièrement dynamique, qui fête ses 50 ans en 2008 : le Cluses Hand-Ball.



Assurément, les 150 licenciés du club de hand-ball clusien n’ont rien manqué des prouesses de l’équipe des “experts”, médaillée d’or aux derniers JO. Cet exploit fait d’ailleurs du hand-ball le sport collectif le plus titré en France !

Mais à Cluses, on n’a pas attendu cette consécration pour promouvoir ce sport. Le club cinquantenaire aligne pas moins de 12 équipes, masculines et féminines, du mini hand (les plus petits) à l’équipe “loisirs” (les moins jeunes). Et l’équipe senior suit les traces de ses glorieux exemples, puisqu’elle évolue au plus haut niveau régional, juste avant le pré national.



Équipe masculine



Équipe féminine

Tout cela est le résultat d’un esprit et de la volonté des dirigeants et entraîneurs du Cluses Hand-Ball.

Ce sont tous des bénévoles, issus parfois d’autres disciplines sportives, ou simplement animés par la volonté de donner du temps pour encadrer une équipe de jeunes. Car avant qu’une équipe n’entre sur le terrain, il faut trouver des sponsors, organiser les entraînements, les déplacements, solliciter des accompagnateurs... Cet esprit est résumé par ce que déclare Olivier DURAND, président de l’association “Personne ne doit rester sur la touche ; nous ne sommes pas un club élitiste”. Cet esprit est peut-être le gage de la longévité de cette association.



50 ANS : CELA SE FÊTE !

La volonté des dirigeants est de revenir sur les 50 dernières années, et d’honorer ceux qui ont marqué le club pour en faire ce qu’il est aujourd’hui. C’est le dimanche 9 novembre qu’un tournoi sera organisé avec des anciens joueurs, avec d’autres surprises et bien sûr une 3^e mi-temps qui promet d’être mémorable !

Le Cluses Hand-Ball a adopté les couleurs du Faucigny : rouge et jaune rayé verticalement ; gageons que ces couleurs continueront de briller sur les terrains savoyards, régionaux et pourquoi pas, nationaux en respectant toujours la même éthique sportive.

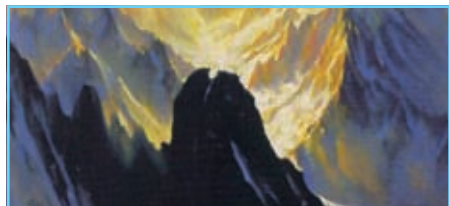


Cluses Hand-Ball
Président : Olivier DURAND
04 50 96 18 00
olivier.chb@gmail.com

→ OCTOBRE POUR TOUS LES GOÛTS

46° SALON DES ARTISTES PEINTRES ET SCULPTEURS

Du 28 septembre au 19 octobre 2008
Salles d'exposition de l'Espace des Allobroges - Entrée libre



Comme chaque année, l'ACC organise son traditionnel Salon des Artistes Peintres et Sculpteurs. Invité d'honneur de cette 46^e édition, l'ACC a le plaisir de recevoir Lionel Wibault. Artiste original et atypique, il unit en lui deux activités de découvertes qui sont aussi deux manières d'être au monde : la peinture et la montagne. Un aller-retour entre deux arts qu'il conjugue avec grand talent et qui sont d'autant d'hymnes à la création et à la liberté d'expression.

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : 9h - 12h et 14h - 19h

Samedi : 9h - 12h et 15h - 18h

Dimanche : 15h - 18h

LES TOMMY'S (concert-boom)

Spectacle jeune public

Mercredi 8 octobre - 15h00 - L'Atelier

Le spectacle des Tommy's, composé exclusivement de titres originaux, est une vraie fête sous forme de concert visuel et interactif. Des textes adaptés aux enfants de tous âges sur des musiques actuelles. Un grand moment d'émotion individuelle et collective. Chaque titre du concert a sa propre animation et permet de chanter, de taper dans les mains, et de danser. Une fête "garantie" au rythme de rock, de reggae, de rap, de dance, de ska et de... bourrée.



?

Plein tarif : 7 €
Tarif abonnés : 5,50 €
Tarif réduit : 5 €



THE LORDS OF ALTAMONT (rock)

Concert

Jeudi 9 octobre - 20h30 - L'Atelier

Héritiers du rock n'roll apocalyptique des Stooges ou de Steppenwolf, The Lords Of Altamont lancent l'un des plus impressionnants concentrés de métal, de garage et de punk sortis depuis un bon moment.

Dès les premières notes, un déluge de décibels vous prend aux tripes et vous emporte dans les tréfonds du rock n'roll. Les Lords ont de l'énergie à revendre et ils le prouvent. La guitare et la batterie sont tranchantes à souhait et sont soutenues comme il se doit par la basse et l'orgue Farsifa. Ici, point de lourdeur, juste du gros son et du bon vieux rock !



?

Tarif : 15 €
Organisé par l'association Macadam

LES BONIMENTEURS

Comédie

Vendredi 10 octobre - 20h30

Espace des Allobroges



Basé sur un canevas comique qui rappelle la Commedia dell'Arte et les clowns de cirque, "Les Bonimenteurs" offrent un spectacle diablement bien écrit faisant la part belle aux improvisations et à la prise de risque.

Tout commence à l'entrée de la salle où le public inscrit des thèmes qui seront tirés au sort au cours de la soirée. Puis ce sont des mots et des gestes que le public impose au duo. Complices et virtuoses, ils dominent si bien la situation que notre imaginaire dessine autour d'eux le décor

de leurs hilarantes saynètes. Leur univers déborde de la scène, s'empare du public et tels ces bonimenteurs qui faisaient jadis la joie des boulevards, ils font de leur public un troisième acteur.

?

TARIFS

Normal : 25 € - Abonnés : 19 €

Moins de 25 ans : 12,50 €

Réduit : 20,50 €

Réservations : ACC

04 50 98 97 45

accueil@acc.asso.fr

www.acc.asso.fr

LUEURS - ORCHESTRE DES PAYS DE SAVOIE

Concert classique

Jeudi 16 octobre - 20h30

Espace des Allobroges

L'Orchestre des Pays de Savoie accompagne, le temps d'une soirée, le jeune violoniste passionné Nemanja Radulovic dans les lignes éternelles du concerto de Peteris Vasks, compositeur balte qui semble dédier sa musique à un idéal parfois perdu par l'Occident : la beauté du son...



Laure Favre Kahn, pianiste, se joindra ensuite à lui pour interpréter le double concerto du début du XIX^e siècle du très jeune Félix Mendelssohn, créé par cet enfant prodige et sa soeur Fanny, pendant les salons de leur famille, toujours le dimanche...

?

TARIFS

Normal : 20 € - Abonnés : 15 €

Moins de 25 ans : 10 €

Moins de 12 ans : 5 €

Réduit : 16,50 €

Réservations : ACC

04 50 98 97 45

accueil@acc.asso.fr

www.acc.asso.fr

PAULINE CROZE (CHANSON FRANÇAISE)

Concert

Jeudi 16 octobre – 21h00 - L'Atelier

On se souvient de son arrivée sur la pointe des pieds en 2005 avec un album éponyme et le titre T'es beau. Ce premier album, qui lui valut éloges et joli succès, nous dévoilait son timbre de voix sensuel. On découvrait une chanteuse aux émotions sans concessions et à la timidité charmante, désarmante. Depuis, la frêle Pauline a déployé ses ailes, abandonnant l'axe guitare-voix pour élargir sa palette musicale. Sur son deuxième album "Un bruit qui court", Pauline Croze multiplie les styles et les références. Elle déroule ses variations d'humeurs sur des tons plutôt jazz, un peu trip hop, parfois reggae...



?

www.paulinecroze.com

Plein tarif : 16 €

Tarif réduit : 14,5 €

Musicoman : 12,5 €



GEORGES CHELON

Chanson

Mercredi 22 octobre – 20h30

Espace des Allobroges

Remarqué par Pathé-Marconi en 1965, Georges Chelon fait rapidement son petit bonhomme de chemin et se démarque dès l'année suivante en se voyant récompensé par le Prix de l'Académie Française. Le style de Chelon pourrait être rapproché de l'artisanat poétique d'un Brassens. Chanteur sentimental s'il en est, Georges Chelon a su faire évoluer sa plume avec les années, s'essayant en ce nouveau millénaire aux sujets d'actualité et même aux chansons polissonnes.

Après 40 ans de carrière d'auteur-compositeur-interprète, produisant un album tous les ans en moyenne, il vient de mettre en musique l'intégralité des Fleurs du Mal de Baudelaire.

?

Renseignements et billetterie :
Office de tourisme
au 04 50 98 31 79
Réseau Fnac/Carrefour/Géant :
0 892 68 36 22
(0,34 € / mn) - www.fnac.com

SUBWAY + VALE POHER (ROCK)

Soirée spéciale "rock de filles"

Vendredi 24 octobre – 20h30 - L'Atelier



Le renouveau du rock féminin passera donc obligatoirement par la rage électrique du groupe Subway. Un groupe récemment recomposé, avec l'arrivée d'Amandine au chant. Un groupe dont le dernier album rencontre un beau succès, dû notamment à l'excellence de l'écriture, à la force qui se dégage de chacun des morceaux. Réellement une bonne surprise...

Attention talent ! Vale Poher débarque sur scène avec son rock-song vénéneux et un peu sale. Au jeu des comparaisons, certains citent Cat Power ou Shannon Wright. Mais c'est bien à la PJ Harvey de "Dry" que Vale Poher nous fait penser : mêmes notes rauques, sèches et sans fioriture, mêmes rythmes accrocheurs.

?

Plus d'infos sur :
<http://subway-officiel.com>
www.valepoher.com

Plein tarif : 10 € - Tarif réduit : 9 €

Musicoman : 8 €



NICOLETTA

(PREMIÈRE PARTIE : MICHEL MINO)

Concert

Vendredi 31 Octobre – 20h30

Parvis des Esserts "Thierry Bourgey"



Songer à Nicoletta, c'est d'abord fermer les yeux et entendre une voix puissante venue d'on ne sait où. Nicoletta connaît le succès avec ce qui deviendront des classiques de la chanson française, comme Il est mort le soleil ou Les Orges d'antan. En 1971, son succès est à son apogée grâce à Mamy Blue. "La seule blanche à la voix de Noire" d'après Ray Charles, commence à se tourner vers le gospel, qui convient à son timbre si particulier. En 2006, elle

sort l'album Le Rendez-vous, comme un clin d'oeil à son public. En 2008, à près de 64 ans, la chanteuse qui parle très peu d'elle-même a sorti une autobiographie poignante (La Maison d'en face) et entamé une importante tournée.

?

TARIFS

Carré or : 39 €

1^{ère} catégorie : 35 €

2^e catégorie : 29 €

CE : nous consulter

Renseignements et billetterie

Office de Tourisme :

04 50 98 31 79

GARE AU LOUP !

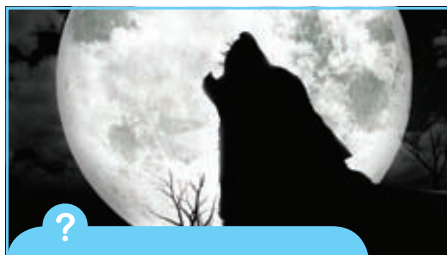
Exposition

1^{er} au 31 octobre 08

Hall de l'office de tourisme

A bien des époques, les qualités du loup (la fidélité pour la vie entière dans le couple, la tendresse des parents envers ses petits, la grande sollicitude au sein de la meute) n'ont pas suffi à le sauver de la vindicte populaire.

Réputé cruel et sanguinaire, il est massacré sans pitié, ridiculisé (c'est un animal sot et lourdaud dans les fables) et diabolisé (le loup-garou des contes fantastiques, la bête du Gévaudan). Le long de ses 20 panneaux richement illustrés, l'exposition explore les ressorts de cette peur ancestrale bien présente dans l'inconscient collectif, pour nous aider à la chasser sans se prendre trop au sérieux !



?

Renseignement au
04 50 98 31 79

?

OU ACHETER LES PLACES POUR L'ATELIER ?

Renseignements et billetterie :
L'Atelier au 04 50 98 97 60
www.atelier-cluses.fr

Office de tourisme au
04 50 98 31 79

Réseau Fnac/Carrefour/Géant :
0 892 68 36 22
(0,34 € / mn) - www.fnac.com





MONIQUE BERNARD : UNE VIE TOUTE EN MUSIQUE

Monique Bernard, Clusienne d'attache, est musicothérapeute, et viens de sortir son premier CD, "l'empreinte du bonheur". Plus de Cluses vous propose de (re) découvrir une artiste tout à fait particulière.



et d'enfants autistes, et leur permet, grâce à la musique, de ressentir un certain bien-être.

Parallèlement, elle continue toujours à écrire, à créer, à composer, jusqu'au jour où elle décide de produire son premier CD. C'est le début d'une grande aventure. Elle s'entoure alors des compétences d'un arrangeur avec lequel la complicité musicale est évidente. Il saisit l'esprit de sa musique, et répond précisément à ses demandes. Monique Bernard aime la chanson à texte.

Ses thèmes de prédilection sont l'enfance, la famille, la personne âgée, l'euthanasie, mais aussi des sujets plus légers comme l'humour ou les chats, d'où le titre d'une chanson : le chat cha cha. Elle se dit influencée par Linda Lemay, qu'elle admire, ou encore Jacques Brel ou Serge Reggiani. L'empreinte du bonheur, titre de son CD, porte bien son nom. C'est le reflet d'un état d'esprit musical, d'un état d'être, tout simplement.

Monique Bernard est restée très attachée à Cluses, où elle souhaite se produire prochainement, devant un public qu'elle espère le plus nombreux possible.

La musique, Monique Bernard est tombée dedans étant petite. Née à Cluses dans une famille de musiciens, elle a eu l'exemple de son père, professeur de musique, qui a dirigé plusieurs chorales et composé des comédies musicales pour enfants. Autant dire que Monique Bernard a tout pour continuer dans cette voie, d'autant que la sienne, de voix, est particulièrement cristalline. Elle commence à chanter très jeune, et compose dès 10 ans sa première chansonnette. A 16 ans, elle prend des cours de chant lyrique, et intègre le chœur départemental de Haute-Savoie.

De musique passion, elle en fait son métier, en décidant de devenir musicothérapeute. Mais il s'agit d'une profession alors peu connue voire peu reconnue, ce qui la conduit à s'expatrier pour étudier à Montpellier où elle décroche son diplôme universitaire. Elle s'installe ensuite à Perpignan, et se consacre dans un premier temps à sa famille (elle élève 3 enfants). Elle exerce son métier auprès de malades d'Alzheimer



COMMENT SE PROCURER LE CD "L'EMPREINTE DU BONHEUR" ?

Un petit tour sur le site www.lempreintedubonheur.fr s'impose afin de se faire une idée en écoutant quelques titres du disque. Vous trouverez sur le site toutes les indications nécessaires pour acheter le disque. Si vous n'avez pas d'accès Internet, vous pouvez appeler le 06 03 99 03 96.



→ 1948, LE CENTENAIRE DE L'HORLO

Trois ans après la fin de la guerre, ce n'est pas une tâche facile que de programmer et de réaliser de grandes fêtes pour le centenaire de la vénérable institution clusienne qu'est l'Ecole Nationale d'Horlogerie de Cluses. C'est le pari qu'a pris et réussi le comité organisateur dirigé par le maire Paul Béchet et le directeur Henri Braille. Et le programme est copieux !

Les manifestations qui se déroulent entre le 1^{er} et le 5 juillet 1948 sont superbes, et reçoivent les honneurs de trois secrétaires d'Etat. Elles sont jumelées avec le Comptoir du Faucigny, grande foire-exposition surtout dédiée à l'industrie. C'est d'ailleurs l'occasion pour les plus importantes organisations professionnelles, scientifiques et techniques que compte l'horlogerie et le décolletage de se réunir : chambre syndicale des horlogers, société chronométrique de France, syndicat national du décolletage (qui n'a pas encore son siège à Cluses), etc. L'Amicale des Anciens Elèves de l'ENH ne manque pas cette occasion pour tenir son assemblée générale annuelle. Elle ne réunira pas l'ensemble de ses 1287 adhérents, mais le nombre de présents est conséquent.

Les élèves participent activement. Ils présentent leurs meilleurs travaux, ainsi qu'une sélection d'appareils de démonstration conçus et réalisés à l'école dans la grande exposition dite du centenaire. Le Cercle amical organise une soirée artistique comprenant piécettes burlesques, démonstrations gymniques et prestations des formations musicales de l'école : le groupe de jazz, la chorale et l'orchestre de l'Ecole sous la direction de P. Masclat. Il y a aussi un grand monôme rétrospectif, autrefois intimement lié au carnaval, et le fameux bal de la promotion sortante, grand moment pour la gente féminine clusienne ! De cette promo sortante, dite des « Braillards » comme le précède le Père-Cent, sont sortis des Marcel Kielwasser (Frank & Pignard), Joseph Mino (Mémé Rose...), Fernand Péry (ancien maire de Sionzier) et bien d'autres encore.



La promo du Centenaire, 1944-1948

Les moments officiels sont également légion : inauguration d'une plaque à la mémoire des anciens élèves morts pour la France pendant la dernière guerre, et d'une autre à Saint-Sigismond en l'honneur de Claude Joseph Ballaloud ; baptême de la voie passant devant l'ENH au nom de Charles Poncet ; présentation du nouveau centre horaire distribuant l'heure aux frontons de l'hôtel de ville et de l'ENH, et dans toutes les salles de l'établissement.

Des objets commémoratifs sont édités : souvenirs philatéliques, cendrier en métal conçu et confectionné dans l'établissement scolaire et même le fameux briquet COP (des Ets Carpano & Pons) millésimé à la date du centenaire. Plus éphémère, mais aussi plus spectaculaire, est l'horloge monumentale, réalisée par l'équipe de Jean Pol Maury, sur la façade de l'école : un cadran de 7 mètres de diamètre et des tubes de néon faisant office d'aiguilles.

Vraiment de quoi faire oublier que l'on est encore en période de restriction. Mme Favre, la cuisinière qui avait en charge les diners, aimait à raconter qu'elle avait confectionné les nappes des tables avec ... les draps des élèves, blanchis et amidonnés... Les invités n'y ont vu que du feu !

SOUS L'ŒIL D'EMILE

La collection du photographe Emile Charier, conservée aux Archives municipales, est riche. Découvrons-la ensemble, avec la photo du mois. Elle évoque un autre centenaire, celui du chemin de fer fêté en 1990, avec, entre autre attraction, l'arrivée d'un train à vapeur en gare de Cluses. Pas si lointain mais quels souvenirs !



**Archives & patrimoine
Ville de Cluses
Espace Carpano et Pons
100, place du 11 novembre
74300 CLUSES
04 50 96 69 44
archives@cluses.fr**



L'horloge monumentale sur la façade de l'ENH



Centenaire du train



→ Le service POPULATION

On connaissait le service état civil, mais devant l'étendue des tâches qu'il accomplit, on lui a préféré l'appellation service Population. A Cluses, il est réparti sur deux pôles : en mairie (dans le hall à gauche) et aux Ewües (à côté de la police municipale).



LE SERVICE POULATION ET LE PASSEPORT BIOMÉTRIQUE

La ville de Cluses a été retenue comme guichet de dépôt et d'enregistrement des demandes du nouveau passeport biométrique. Cette disposition devrait entrer en vigueur au premier semestre 2009. Les élus et services municipaux étudient le moyen d'accueillir le public dans les meilleures conditions possibles.

"Bonjour, je voudrais une fiche d'état civil". Voilà ce que l'on entendait le plus souvent au service état civil. Dorénavant, ladite fiche n'existe plus, et les missions du service Population sont plus étendues. Par exemple, c'est là que vous demanderez une carte nationale d'identité, un passeport, autorisation de sortie du territoire. Mais le service gère aussi les actes d'état civil, prépare les mariages, organise les élections politiques et professionnelles et s'occupe du recensement de la population pour le compte de l'INSEE. Sur le pôle Ewües, vous ne pourrez effectuer que les demandes de titre d'identité ou obtenir les documents liés au droit des étrangers. Important : n'oubliez pas de vous munir d'une

pièce d'identité pour toute démarche que vous souhaiteriez effectuer auprès des deux pôles de ce service, ouverts même le samedi matin de 9h à 12h.

Ce service est rattaché à la direction des services à la population, qui s'occupe aussi des cimetières, des foires et marchés et du stationnement.

L'activité du service Population est intense. Jugez plutôt : en 2007, il a dû gérer près de 2500 demandes de CNI/passeport, 495 actes de naissance ou de reconnaissance, 55 actes de mariage. Et pour 2008, ce nombre de 55 mariages est déjà atteint... L'intensité de l'activité du service illustre le dynamisme de la ville.



Service Population
Mairie : 04 50 96 69 05
Ewües : 04 50 96 69 46
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h
Le samedi de 9h à 12h





Majorité municipale "Ensemble pour Cluses"

PROMESSE TENUE

Pour mieux répondre aux attentes des familles, la municipalité s'est engagée à construire une Maison de la Petite Enfance. C'est un projet important pour Cluses et les Clusiens.

Élaboré en concertation avec les professionnels de la petite enfance, les parents et les élus, ce bâtiment regroupera sur un seul site l'ensemble des services proposés aux familles : la halte-garderie de l'allée Ampère, la crèche familiale, le relais des assistantes maternelles, le SESSAD (Service d'Éducation Spécialisé et de Soins À Domicile) ainsi que les services de la Caisse d'Allocations Familiales.

L'objectif ? Optimiser les moyens et offrir des services à la carte plus adaptés aux attentes des parents.

- Les horaires d'ouverture seront élargis de 7h00 à 19h00 pour mieux répondre aux contraintes des parents salariés,
- L'installation d'une cuisine permettra d'accueillir les enfants en journée continue,
- Le doublement des effectifs des professionnels de la petite enfance permettra d'assurer une meilleure qualité de service et d'accueil.

Lors de la mise en œuvre du projet, une attention particulière a été portée à la conception du bâtiment.

Les plans retenus par le comité de pilotage et la prise en compte des normes HQE (Haute Qualité Environnementale) feront de ce nouveau bâtiment municipal un véritable lieu de vie, d'accueil et d'échange.

Pour conclure, j'aimerais saluer le travail des personnes associées à ce projet. Je crois que l'implication de chaque service à permis de concevoir une "Maison de la Petite Enfance" de qualité.

Nous avons eu à cœur de répondre le plus parfaitement possible aux attentes et aux besoins des Clusiens, tant par le nombre de places offertes (doublement des capacités d'accueil) que par la diversité des services proposés.

Nous donnons rendez-vous à tous les parents en septembre 2009 pour découvrir ensemble ce nouveau bâtiment.



Nadine SALOU
Maire-Adjointe chargée
de la solidarité
(famille et petite enfance)

Groupe d'opposition "Cluses autrement avec vous"

QUE SE PASSE-T-IL À CLUSES ?

Les Clusiens se posent des questions sur certains sujets très visibles dont nous attendons, en tant qu'élus d'opposition, aussi les réponses malgré nos interventions nombreuses.

Sur le plan de l'urbanisme commercial par exemple, qu'en est-il de l'îlot Rex? Cet espace central de la ville est en effet à l'abandon depuis quelque temps déjà : les propos électoraux sont déjà oubliés ; disons la vérité tout simplement plutôt que tourner autour du pot !

Quels sont les véritables tenants et aboutissants, sur le plan des parkings, de la réhabilitation de la friche industrielle Roch HJ, avenue de la Libération ?

Comme nous l'avons suggéré depuis longtemps, va-t-on enfin mettre le marché du Centre Ville vraiment au centre de la ville au lieu de le cacher et de le laisser dépérir ?

La détérioration de notre voirie et les nuisances occasionnées par les semi-remorques dans certaines artères de la ville vont-elles continuer ?

Va-t-on enfin s'investir sérieusement dans le transport urbain et interurbain ?

Quand la piste cyclable de l'Englenaz va-t-elle déboucher sur l'avenue Jacques Arnaud au lieu de buter sur des garages ?

Pourquoi a-t-on réalisé des travaux de cette importance sans s'assurer au préalable de la maîtrise foncière ?

Pourquoi n'y a-t-il pas de schéma directeur de liaison entre la piste le long de la voie ferrée et la voie verte ? Le passage sous un pont prochainement en cours de réfection préventive sur l'avenue G. Clémenceau aurait pu être envisagé.

La mise en œuvre de concepts de développement durable par le biais d'un agenda 21 local et d'un plan local d'urbanisme doit faire appel à la commission créée à cet effet.

Vous devez écouter les propositions, et rendre compte aux élus et à la population clusienne de l'aménagement ou du non aménagement de notre territoire communal Monsieur le Maire.



Pierre GALLAY
Conseiller municipal

Groupe d'opposition "Pour changer la ville"

LE CONSEIL MUNICIPAL DANS VOTRE SALON ?

Les réunions du Conseil municipal sont publiques, et pourtant guère plus de dix personnes y assistent régulièrement. Ce n'est pas que les Clusiens se désintéressent de la vie de leur cité, bien au contraire, mais force est de constater que chacun n'est pas forcément disponible un mardi soir à 18h30. Travail, enfants, foyer, fatigue à la fin d'une journée bien remplie, sont autant de motifs valables pour ne pas se déplacer.

Mais à Cluses, nous avons un petit plus, c'est CANAL C, notre télé locale, et son rédacteur en chef, Jean-François Bocquet, s'échine à trouver de l'information et des reportages plus intéressants les uns que les autres. Quelle belle émission serait un débat municipal, comme au Conseil, dans votre téléviseur, à la maison ?

C'est ce que j'ai proposé à la Municipalité lors de la commission de révision de notre règlement intérieur : que soit organisé 2, 3, 4 fois par an, un débat entre les trois groupes d'élus, la majorité, la gauche et nous, sur des sujets purement locaux qui forcément intéressent les Clusiens, avec la possibilité pour ces derniers de poser des questions. Cela me semblait être une bonne idée, une avancée démocratique, via un support moderne, CANAL C, télévision payée, rappelons-le, par l'impôt de l'ensemble des clusiens, quoiqu'ils aient voté.

Et bien non, la Municipalité s'y oppose farouchement. Malgré ses promesses électorales (plus de concertation, plus d'information, plus de dialogues...), Jean-Claude Léger refuse tous débats télévisés. Aurait-il peur des remarques de l'opposition, voire des questions des Clusiens ?

Si, comme moi, vous pensez que ce serait une bonne chose, n'hésitez pas à me le faire savoir à mon adresse (B.P 50 - 74301 CLUSES Cedex), ou par courriel (martin@dominique-martin.com).

Par avance, merci, merci pour notre ville, merci pour le débat démocratique.



Dominique MARTIN
Conseiller municipal

Pendentif ø 30 cm
80 €

Pendentif ø 30 cm
125 €

Bague dame
65 €

Bague homme
60 €

D&G
DOLCE & GABBANA
JEWELS

3 bijouteries dans la vallée

Cluses 04 50 98 21 77 La Sardagne	Cluses 04 50 98 08 26 C.C Carrefour	La Roche/Foron 04 50 03 18 00 Rue Perrine
---	---	---

jeandemange

Tout vous sourit

LA BOÎTE À OUTILS

**BRICOLAGE
AMENAGEMENT
DE LA MAISON**

870, av. des Glières. 74300 CLUSES

Tél. 04 50 98 80 24 - Fax 04 50 89 10 42 - Web : <http://www.la-boite-a-outils.fr>

EURO CERAMIC'
CARRELAGES

CARRELAGES | FAÏENCES | PIERRES NATURELLES | PARQUETS BIOCOMPATIBLES | POÊLES CÉRAMIQUES...

Salles d'exposition ouvertes tous les jours sauf le mercredi

DE CHAQUE CÔTÉ DES ALPES Cluses et Aosta (Italie)

Rond Point du Mont-Blanc entrée Bus SAT à CLUSES - 04 50 18 39 42
contact@euro-ceramiche.com • www.euro-ceramiche.com



Hôtel de ville - 1, place Charles de Gaulle - BP 99 - 74302 CLUSES Cedex
Tél. 04 50 96 69 00 - Fax 04 50 96 32 54 - www.cluses.fr - mairie@cluses.fr